

# Accès aux documents administratifs

Personne responsable de l'accès aux documents administratifs et des questions relatives à la réutilisation des informations publiques (PRADA) pour l'Autorité de la concurrence

Maël Guilbaud-Nanhou, secrétaire général, est nommé « personne responsable de l'accès aux documents administratifs et des questions relatives à la réutilisation des informations publiques » (PRADA) par Benoît Coeuré, président.

A ce titre, Maël Guilbaud-Nanhou est la personne chargée de recevoir les demandes d'accès aux documents administratifs et de réutilisation des informations publiques pour l'Autorité de la concurrence. Il est, également, l'interlocuteur de la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA).

Maël Guilbaud-Nanhou peut être contacté par :

- courriel : [mael.guilbaud-nanhou@autoritedelaconcurrence.fr](mailto:mael.guilbaud-nanhou@autoritedelaconcurrence.fr)
- par téléphone au 01 55 04 00 14
- ou par courrier au 11, rue de l'Échelle à Paris, 75001

**Décision du 26 mars 2025**

portant nomini  
Guilbaud-Nan  
Personne res  
aux documen

(PRADA)

Télécharger - PDF - 86.06 ko